

conséquence le faire escorter jusqu'en vue du cap Raye.

Le P. Sixte Le Tac quitta Plaisance presque aussitôt après le départ de l'évêque de Québec et porta à la cour des lettres du prélat. Celui-ci après avoir rendu compte de sa mission, demandait instamment au provincial des récollets quelques religieux de son ordre pour les différentes missions du Canada et spécialement pour Plaisance, les Iles St-Pierre et la côte de Terre-Neuve, où il en fallait incessamment cinq ou six.

En 1690, l'évêque de Québec, voulant prouver aux habitants de Plaisance et de St-Pierre qu'il ne les avait pas oubliés leur adressait une lettre pastorale pleine d'exhortations au bien, et il leur promettait des Récollets pour demeurer permanemment au milieu d'eux. Cette lettre pastorale se trouve au volume premier, p. 288 des *Mandements des Evêques de Québec*.

C'est à la suite de son voyage à Terre-Neuve que Mgr de Saint-Vallier fit la visite pastorale de l'Acadie.

Je suis heureux de donner cette primeur au *Bulletin* qui a déjà publié plusieurs pages inédites fort intéressantes de notre histoire.

L'ABBÉ H.-R. CASGRAIN

NOTE—Au moment d'envoyer ce qui précède à l'impression, je remarque dans l'HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DE LA NOUVELLE-FRANCE par le P. Sixte Le Tac, quelques autres détails sur le voyage de Mgr de St-Vallier à Terre-Neuve. 1o Le texte du contrat de vente aux Récollets de la grave mentionnée plus haut, p. 236. 2o Une lettre du gouverneur Parat, p. 237, où il est dit que l'évêque, arrivé à Plaisance le 21 juin, n'en repartit que le 21 juillet suivant. Son séjour fut par conséquent d'un mois entier; d'où je conclus qu'il dut visiter, durant cet intervalle, plusieurs autres établissements le long des côtes de l'île.

H. R. C.